

Public concerné

- Les employeurs
- Tout collaborateur des fonctions RH : RRH, Gestionnaires de paie, comptables

⇒ Accessible aux personnes en situation de handicap. Etude des éventuels aménagements spécifiques au handicap à mettre en place (*outils, rythmes, personnel adapté, modalités particulières adaptées au handicap exprimé*).

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Intervenant

Camille BRIBET, formatrice EUREKA CONSULTING, titulaire d'un Master 2 Droit de l'emploi et des Relations sociales

Moyens pédagogiques

- Entretien individuel de faisabilité
- Accompagnement individuel ou en groupe,
- Assistance téléphonique après la formation,
- Supports pédagogiques, apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Echange d'expériences
- Vidéoprojecteur, Papier-board

Le programme de formation

Les fondamentaux de la paie dans le transport routier de marchandises

A l'heure où les obligations sociales de l'employeur ne cessent de grandir et de se complexifier, comprendre leur étendue et leur évolution est primordial pour les professionnels des ressources humaines afin de parfaire leurs pratiques.

Objectifs pédagogiques :

- ✚ Comprendre les principales obligations sociales en matière d'administration du personnel, et leurs impacts (contrats de travail, principes de la rémunération et du temps de travail),
- ✚ Traduire ces obligations dans l'établissement des bulletins de paie
- ✚ A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
 - Fiabiliser la paie
 - Calculer et gérer les principaux éléments pouvant impacter le salaire brut (primes, absences)
 - Réaliser du paramétrage « simple »
 - Répondre aux problématiques internes

Contenu de la formation :

1. Les obligations sociales découlant de l'embauche du salarié

- Les formalités précontractuelles
- L'établissement du contrat de travail
- La détermination de la classification applicable
- Le contrôle des minima légaux et conventionnels (rémunération et temps de travail)

Prise en main ⇒ application pratique SILAE : paramétrage de la fiche salariée / automatisation des procédures

2. L'exécution de la prestation de travail et le traitement en paie

- La rémunération conditionnelle
- La gestion et l'indemnisation des absences
 - Les congés payés
 - Les absences médicales

Durée

Deux demi-journées (7 heures totales)

Lieux et modalités

⇒ Bayonne,
 ⇒ Région des Landes et du Pays basque
 ⇒ Accessible en formation à distance (FOAD)
 ⇒ Accessible en entrée et sortie permanente

Délais d'accès

La formation démarre à la signature de la convention et les dates sont convenues en accord avec le client

Horaires

09h00 à 12h30

Le tarif

à partir de 600 € HT par stagiaire

Effectif par formation

→ En groupe intra et inter :
 ⇒ 2 stagiaires min.
 ⇒ 8 stagiaires max.,
 → Formation individuelle

Matériel utile au stagiaire

Crayon, bloc-notes, calculatrice

Modalités d'évaluation

EN AMONT :

⇒ Questionnaire d'autoévaluation des connaissances préformation

EN AVAL :

⇒ Evaluation de l'atteinte des objectifs par questionnaire (quizz)
 ⇒ Evaluation à chaud et à froid sur le niveau de satisfaction par questionnaire

- Les cotisations sociales
- La déduction forfaitaire spécifique (DFS)
- La gestion des RH

Prise en main ⇒ application pratique SILAE : paramétrage de primes diverses, saisie des absences (retenues/versements IJ), paramétrer la DFS et réaliser les régularisations, utilisation de l'éditique et du bilan social

3. La rupture du contrat

- L'étendue du pouvoir disciplinaire
- Les motifs de rupture
- Les indemnités de rupture
- L'établissement du solde de tout compte

Prise en main ⇒ application pratique SILAE : paramétrer la sortie du salarié

Les avantages de cette offre sont :

Formation est dispensée par une juriste en droit social conseillant un public multi conventionnel.

La sécurisation de vos relations :

Connaître vos droits et obligations permet de limiter vos contentieux et d'assurer une bonne fluidité dans vos relations. L'échange de points de vue entre les différents participants permet de concrétiser le droit dans la pratique.

Nature des travaux demandés aux stagiaires :

Les stagiaires pourront partager leur retour d'expérience. Des ateliers seront mis en place permettant d'analyser les pratiques de chacun.

Modalités de formation en FAOD (formation à distance)

La formation pourra être suivie via la plateforme TEAMS ou la plateforme ZOOM. Le formateur vous indiquera sur quel support la formation sera dispensée.

En application de l'article D.6313-3-1 du Code du travail, la mise en œuvre d'une action de formation en tout ou partie à distance comprend obligatoirement :

- Une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours ;
- Une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne ;
- Des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation.

Afin de suivre cette action de formation dans de bonne condition, une simple connexion à Internet ainsi qu'une webcam seront nécessaires.

En cas de souci de connexion, le formateur sera disponible via le numéro de téléphone indiqué dans votre convocation.

Evaluation continue pendant la formation à travers de nombreux exercices pratiques à réaliser en ligne avec un corrigé fait par le formateur.

Durant la formation le formateur complétera votre fiche d'acquisition des compétences qui sera à votre disposition sur simple demande auprès d'Eureka consulting.

En fin de formation le stagiaire devra remplir et renvoyer la feuille d'émargement et l'évaluation à chaud de la formation.